

# Appel à communication Journée d'étude Scolarités et Protection de l'enfance

11 Mars 2022

<https://spe2022.sciencesconf.org>



---

## Argumentaire

Les enfants passant par des dispositifs de la Protection de l'enfance ont des parcours scolaires particulièrement marqués par les difficultés. Depuis les années 1990, les résultats des recherches françaises rejoignent les constats à l'échelle internationale (Berridge, Dance, & Beecham, 2008; Chase, Simon, & Jackson, 2006) et soulignent régulièrement ces difficultés à partir de plusieurs indicateurs. Ces difficultés se caractérisent par exemple par une plus faible propension à ne pas être en retard dans le parcours scolaire (Dumaret & Ruffin, 1999; Mainaud, 2013), ou par des scolarisations en classes spécialisées plus fréquentes (Denecheau & Blaya, 2013; Potin, 2012).

À la fin du collège, les orientations vers les cycles professionnels sont plus importantes (Paugam, Zoyem, & Touahria-Gaillard, 2010; Potin, 2013). À 16 ans, 37% sont scolarisés en second cycle professionnel, et 15% en second cycle général et technologique (Abassi, 2020). Les choix d'orientations sont contraints par les ressources plus réduites dont ils disposent à la sortie de la prise en charge et peuvent privilégier les voies qui semblent présenter le moindre risque pour atteindre une indépendance financière plus rapidement. À la fin de l'obligation scolaire, la sortie du système éducatif est plus rapide que pour l'ensemble de la population malgré une volonté de poursuivre vers des études supérieures (Frechon & Marquet, 2018), cette sortie génère des difficultés pour la transition à l'âge à adulte.

Face à ces constats, cette journée d'étude sera consacrée à l'actualité des connaissances sur les scolarités des enfants suivis ou pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et sera composée de communications qui actualiseront ou préciseront ces résultats, mais qui s'intéresseront également aux possibilités d'actions, qu'elles soient individuelles ou institutionnalisées. Plusieurs pistes pourront être abordées pour affiner la compréhension (1) de ces scolarités, des publics de la

Protection de l'enfance et de leurs parcours, mais aussi (2) des pratiques professionnelles, et (3) des politiques et des organisations qui leur sont destinées.

## Les enfants, leurs parcours socio-scolaires

Au 31 décembre 2018, 355000 enfants étaient suivis dans le cadre de la protection de l'enfance, dont 53% étaient placés, majoritairement en famille d'accueil ou en établissement (DREES, 2020). Les enfants placés sont le plus souvent issus de familles qui cumulent des conditions socio-économiques précaires et un éloignement de la culture scolaire (Perier, 2005). On constate une sur-représentation de difficultés liées au logement, à l'emploi et aux ressources, mais aussi aux situations de handicap (Dumaret & Ruffin, 1999; Durning, 1995; ODAS, 2007). Toutefois, la population reste hétérogène et ne peut être résumée à ces tendances, elle est composée de plusieurs publics aux situations et parcours divers. Des recherches consacrées aux Mineurs non accompagnés, par exemple, mettent au jour des temporalités contraignant les parcours, et des scolarités qui peuvent être prises comme des moments de transition (Lemaire, 2011), marquant une différence forte avec le reste de la population.

Les parcours en protection de l'enfance sont également divers et impactent différemment les situations des enfants, et principalement lorsque les enfants sont placés hors de leur famille (Potin, 2012). Selon leur durée, les lieux de placement, leur forme et leur stabilité, ils peuvent faciliter ou rendre plus difficile la scolarité. Par ailleurs, les lieux de placements peuvent être privilégiés pour des raisons différentes, le placement dans une famille ayant tendance à être privilégié pour les enfants les plus jeunes, il est souvent associé à des difficultés plus précoces (Frechon & Breugnot, 2019). En même temps, l'investissement de la scolarité par les adultes en charge de leur accueil suit la logique des possibilités de projection (plus l'enfant est promis à un parcours long en protection de l'enfance, plus les adultes projeteront des formes d'ambition scolaire sur son parcours) (Potin, 2012). Enfin, la fin du placement n'est pas associée aux mêmes sorties du système éducatif, et les ressources disponibles (matérielles, humaines et financières) discriminent fortement l'entrée à l'âge adulte et sont un marqueur fort d'inégalité avec le reste de la population (Jackson & Cameron, 2012).

La prise en charge génère souvent des ruptures pour ces enfants, fragilisant de fait leur scolarité. Qu'en est-il de leur expérience scolaire ? Outre les changements d'établissements, ils peuvent subir un étiquetage défavorable tant de la part de leurs pairs que de leurs enseignants (Denecheau, 2013; Mannay et al., 2017). Par ailleurs, les réussites scolaires peuvent avoir des effets vertueux, sur l'engagement des jeunes par exemple, les jeunes français placés qui se retrouvent dans les associations d'anciens placés étant parmi les plus dotés scolairement (Lacroix, Vargas Diaz, Leclair-Mallette, Goyette, & Frechon, 2020).

## Les lieux d'Aide sociale à l'enfance et les professionnalités

Les particularités des enfants peuvent donner lieu à un suivi ou une surveillance plus fréquente et plus accrue des professionnels (du travail social, de santé, de l'école) (Desquesnes, 2011) et générer des inégalités dans le traitement des situations (Serre, 2009). Les dispositifs de l'Aide sociale à l'enfance constituent différents espaces qui peuvent avoir un poids différent sur la scolarité. Les suivis en Assistance éducative en milieu ouvert ou en Aide éducative à domicile amènent des interactions ponctuelles entre des travailleurs sociaux, les parents et leurs enfants. La protection de l'enfance opère également des suppléances familiales lorsque des professionnels en viennent à

« accomplir le plus souvent temporairement, à la place des parents la plupart des actes éducatifs usuels, sans toutefois les remplacer » (Fablet, 2000). Les recherches ayant abordé les lieux de placement hors de la famille, qu'il s'agisse des familles d'accueil (Anton Philippon, 2017; Sellenet, 1999), des foyers (Denecheau, 2013) ou encore des villages d'enfants (Join-Lambert, Denecheau, & Robin, 2019), identifient l'effet du placement, notamment du fait de sa nouvelle reconfiguration et du rapport à l'école qu'il présente. L'environnement n'est pas toujours plus propice au soutien scolaire, et si la prise en charge vise une meilleure protection, elle peut apporter autant des soutiens que des difficultés sur le plan de la scolarité.

Un poids important repose sur les professionnels qui appréhendent la question scolaire dans des configurations multiples. Leur sélection et leur formation (Bodin, 2009), mais aussi leur rapport à l'école (Denecheau & Blaya, 2014; Potin, 2013), les moyens dont ils disposent, influent sur l'appréhension de la question scolaire et le soutien qu'ils peuvent apporter, autant dans le quotidien qu'au moment des orientations.

## Partenariats, alliances, coéducations

L'intervention de la protection de l'enfance, en situation de placement comme en milieu ouvert, fait entrer les travailleurs sociaux dans l'ensemble des acteurs impliqués – ou enjoins de l'être – dans la scolarité des enfants concernés. L'école peut également alimenter les difficultés rencontrées par ce public, un des enjeux étant le croisement d'acteurs aux fonctions, ethos et pratiques différents. On peut observer des achoppements, des distances qui reconfigurent les actions éducatives et les pratiques, modifiant les divisions du travail éducatif observées jusqu'alors (Tardif & Levasseur, 2010).

Instituées ou informelles, les interactions composant les actions éducatives sont étudiées sous le prisme des concepts de coopération, co-éducation, communauté éducative, partenariat, ou encore des alliances éducatives. Le travail entre différentes institutions ne va pas de soi (Chauvière & Fablet, 2001). Lors de cette journée, les communications pourront aborder les modes de coopération et d'interaction entre eux, les partages ou divisions du travail, notamment son pan éducatif.

Par ailleurs, quelle place est prise par les – ou est laissée aux – parents ? Parmi les pistes soulevées pour impliquer les parents dans l'éducation de leurs enfants, les comparaisons internationales peuvent souligner l'importance de favoriser les espaces et les temps, sécurisés, au domicile parental, permettant « de laisser aux parents les responsabilités qu'ils peuvent exercer, tout en les suppléant sur celles qui leur posent problème » (Join-Lambert et al., 2014). Le milieu ouvert semble alors plus propice à ce soutien. Comme avec l'école, les relations entre les acteurs de la protection de l'enfance et les parents sont aussi importantes que difficiles. La difficulté réside peut-être d'abord sur l'asymétrie dans la relation du fait de la contrainte de l'intervention (Fablet, 2008), qui peut comprendre les risques encourus par les parents s'ils ne suivent pas les invitations ou demandes émises par les professionnels (Join-Lambert, 2011). Les contributions pourront aborder et étudier ce qu'en disent les acteurs.

## Références bibliographiques

Abassi, E. (2020). *61 000 enfants, adolescents et jeunes majeurs hébergés fin 2017 dans les établissements de l'aide sociale à l'enfance* (Rapport No. 55). Paris: DREES.

- Anton Philippon, A. (2017). *L'accrochage scolaire des jeunes confiés à une famille d'accueil : Une réussite atypique au regard des parcours de vie* (Thèse de doctorat de Sciences de l'éducation). Université Côte d'Azur, Nice.
- Berridge, D., Dance, C., & Beecham, J. (2008). *Educating difficult adolescents : Effective education for children in public care or with emotional and behavioural difficulties*. London: Jessica Kingsley Pub.
- Bodin, R. (2009). Les signes de l'élection. Repérer et vérifier la conformation des dispositions professionnelles des élèves éducateurs spécialisés. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 178(3), 80-87.
- Chase, E., Simon, A., & Jackson, S. (Éds). (2006). *In care and after : A positive perspective*. Abingdon: Routledge.
- Chauvière, M., & Fablet, D. (2001). L'instituteur et l'éducateur spécialisés. D'une différenciation historique à une coopération difficile. *Revue française de pédagogie*, 134, 71-85.
- Denecheau, B. (2013). *Étude comparative de l'accrochage scolaire des enfants placés en France et en Angleterre : La suppléance familiale à l'épreuve de la question scolaire* (Thèse de doctorat). Université de Bordeaux Segalen, Bordeaux.
- Denecheau, B., & Blaya, C. (2013). Les enfants placés par les services d'Aide sociale à l'enfance en établissement. Une population à haut risque de décrochage scolaire. *Éducation & formation*, e-300, 53-62.
- Denecheau, B., & Blaya, C. (2014). Les attentes des éducateurs sur la scolarité des enfants placés en France et en Angleterre. Une estimation des possibles a minima. *Les Sciences de L'éducation. Pour l'ère nouvelle*, 47(4), 65-87.
- Desquesnes, G. (2011). Pauvreté des familles et maltraitance à enfants : Un état des lieux de la recherche, une question non tranchée. *Les Sciences de L'éducation. Pour l'ère nouvelle*, 44(3), 11-33.
- Dumaret, A.-C., & Ruffin, D. (1999). *Bilan socio-scolaire et prises en charge des jeunes en placement familial, comportements et perceptions des adultes*. Lyon: Convention de recherche SLEA - CERMES INSERM U.502.
- Durning, P. (1995). *Éducation familiale. Acteurs, processus et enjeux*. Paris: PUF.
- Fablet, D. (2000). La suppléance familiale : Un domaine spécifique d'interventions socio-éducatives. *Les Sciences de L'éducation. Pour l'ère nouvelle*, 33(4), 109-134.
- Fablet, D. (2008). L'émergence de la notion de parentalité en milieu (x) professionnel (s). *Sociétés et jeunesses en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, (5).
- Frechon, I., & Breugnot, P. (2019). Accueil en protection de l'enfance et conditions de sortie sous le prisme du placement familial. Dans S. Euillet (Éd.), *Parcours en famille d'accueil* (pp. 37-59). Paris: L'Harmattan.
- Frechon, I., & Marquet, L. (2018). Sortir de la protection de l'enfance à la majorité ou poursuivre en protection jeune majeur. *Populations Vulnérables*, 4.
- Jackson, S., & Cameron, C. (2012). Leaving care : Looking ahead and aiming higher. *Children and Youth Services Review*, 34(6), 1107-1114.
- Join-Lambert, H. (2011). Le soutien à la scolarité dans les interventions socio-éducatives, 95(1), 167-178.
- Join-Lambert, H., Denecheau, B., & Robin, P. (2019). La scolarité des enfants placés : Quels leviers pour la suppléance familiale ? *Éducation et sociétés*, 44(2), 165-179.
- Join-Lambert, H., Euillet, S., Boddy, J., Statham, J., Danielsen, I., & Geurts, E. (2014). L'implication des parents dans l'éducation de leur enfant placé. Approches européennes. *Revue Française de Pédagogie*, 187(2), 71-80.
- Lacroix, I., Vargas Diaz, R., Leclair-Mallete, I.-A., Goyette, M., & Frechon, I. (2020). *Jeunes sortant du système de protection de l'enfance en France et au Québec. Faire face aux difficultés de transition vers la vie adulte via une association d'entraide*. Paris: INJEP.

- Lemaire, E. (2011). La scolarisation et la formation professionnelle comme voies d'intégration des grands adolescents immigrants. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 10, 45-61.
- Mainaud, T. (2013). *Echec et retard scolaire des enfants hébergés par l'aide sociale à l'enfance* (Rapport No. n°845). Paris: DREES. Ministère de l'économie et des finances, Ministère des affaires sociales et de la santé, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.
- Mannay, D., Evans, R., Staples, E., Hallett, S., Roberts, L., Rees, A., & Andrews, D. (2017). The consequences of being labelled 'looked-after': Exploring the educational experiences of looked-after children and young people in Wales. *British Educational Research Journal*, 43(4), 683-699.
- ODAS. (2007). *Protection de l'enfance : Une plus grande vulnérabilité des familles, une meilleure coordination des acteurs*. Paris: Observatoire national de l'action sociale décentralisée.
- Paugam, S., Zoyem, J.-P., & Touahria-Gaillard, A. (2010). *Le placement durant l'enfance : Quelle influence à l'âge adulte ?* (Rapport No. Référence 200802). Paris: ONED - ERIS.
- Potin, E. (2012). *Enfants placés. Enfants déplacés. Enfants replacés. Des parcours nuancés en Protection de l'enfance*. Paris: Erès.
- Potin, E. (2013). Protection de l'enfance : Parcours scolaires des enfants placés. *Politiques sociales et familiales*, 112, 89-100.
- Sellenet, C. (1999). La scolarité des enfants placés à l'Aide sociale à l'enfance. *La nouvelle revue de l'AIS*, 7, 28-40.
- Serre, D. (2009). *Les coulisses de l'Etat social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*. Paris: Raisons d'agir.
- Tardif, M., & Levasseur, L. (2010). *La division du travail éducatif. Une perspective nord-américaine*. Paris: PUF.

---

## Comité scientifique

**Isabelle Frechon**, CNRS, Université Paris-Saclay, Laboratoire Printemps

**Marie-Pierre Mackiewicz**, Université Paris-Est Créteil, LIRTES

**Emilie Potin**, Université Rennes 2, LIRIS

**Pierrine Robin**, Université Paris-Est Créteil, LIRTES, ch. associée au Centre Marc Bloch

## Présidence

**Benjamin Denecheau**, Université Paris-Est Créteil, LIRTES

**Hélène Join-Lambert**, Université Paris Nanterre, CREF

---

## Calendrier

30 août 2021	Lancement de l'appel à communication
11 octobre 2021	Date limite de réception des contributions
8 novembre 2021	Retour aux auteurs
13 décembre 2021	Fin des inscriptions des communicant.es, finalisation du programme

28 février 2022

Fin des inscriptions pour les participant.es

**11 mars 2022**

Journée d'étude

---

## Consignes aux contributeurs et contributrices

Les propositions sont à déposer sur la plateforme de la journée d'étude le 11 octobre au plus tard (<https://spe2022.sciencesconf.org>). Elles doivent contenir le titre de la proposition, les personnes communicantes et leur(s) affiliation(s), et un résumé qui ne doit pas dépasser les 4000 signes (espaces compris, bibliographie incluse avec 4 références maximum). Les éléments de contextualisation du corpus et des données utilisées doivent être précisés.

-

Informations, soumission et inscriptions :

<https://spe2022.sciencesconf.org>